

COMPTE-RENDU RÉUNION du Conseil Municipal du mardi 17 mai 2022

Présents : BABOLAT Coraline, BABOLAT Stéphanie, DURAND Maël, FORNAINI Claude, GERMAIN Céline, GIRAUD Jean-Michel, GIRAUD Sylvain, JOUX Alexandre, LAURENCIN Josette, MORY Christophe

Excusés : BABOLAT Mikaël

Le compte-rendu de la précédente réunion est validé à l'unanimité.

1. Virement de crédits :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, les virements de crédits nécessaires à l'enregistrement des écritures comptables. Le conseil valide les changements de lignes.

2. Remboursement de frais :

Anne-Laure Bayle a formulé une demande de remboursement de frais pour la réalisation du nettoyage du petit linge à son domicile. Du 1^{er} janvier 2021 au 15 avril 2022, Anne-Laure a réalisé 48 machines et réalisés 14,5 heures complémentaires. Soit 217,04 € à la charge de la commune.

3. Devis :

Afin de finaliser les travaux concernant l'installation du poêle à granulés dans l'un des appartements de la Cure, le Conseil souhaite demander d'autres devis : Prémillieu Béttinelli's à Peyrieu. Le devis de RS Ramonage sera actualisé avant le prochain conseil pour validation.

L'assurance dommages ouvrages pour la construction de l'école a été validée auprès de Groupama pour un montant de 6 182 € ht.

Un avis auprès du maître d'œuvre sera demandé pour connaître la nécessité de prendre une assurance tous risques chantier auprès de Groupama pour 1 400 € ht

Le devis pour le raccordement de la nouvelle école aux réseaux orange et s'élevant à 321 euros HT a été accepté par les conseillers présents.

4. Subvention :

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association Périscolaire de Lompnas pour l'achat de gros matériel.

5. Plan de financement :

Suite à la signature des offres, le plan de financement est réactualisé et des modifications de demandes de subventions sont validées.

	DEPENSES HORS TAXES	RECETTES HORS TAXE	Taux Global
Total Géomètre	3 266,55		
Total Achat terrain	37 000,00		
Total analyse	3 405,83		
Total parution	458,56		
Démolition	6 690,00		
Frais de notaire	2 148,48		
Montant Maitrise d'œuvre	63 609,01		
Montant BTC et CSPS	9 570,00		
Montant des TRAVAUX chauffage	143 751,94		
Montant des TRAVAUX école	492 849,68		
Assurance dommage ouvrage 10 ans	6 182,00		
DETR 30%		227 062,94	29,53
Région Ambition 37%		268 527,52	34,92
CD01 transition écologique 20%		28 750,39	3,74
CD01 investissement structurant 15%		86 487,46	11,25
CCPA		0,00	0,00
AUTOFINANCEMENT		158 103,74	20,56
TOTAL	768 932,05	768 932,05	100,00

6. Règles de publicité et de conservation des actes :

Désormais le compte rendu de Conseil municipal sera remplacé par un procès-verbal de séance et publié dans la semaine suivant la réunion.

Les délibérations et les arrêtés seront désormais affichés et mis également en ligne pour faciliter la consultation de ceux-ci.

Les délibérations, quant à elles, devront être signées par le Maire et le secrétaire de séance.

7. Juré d'assise :

Un tirage au sort dans le cadre de la désignation d'un juré d'assise a été effectué. Le nom de Mr ALLEMAND Julien a été tiré au sort. Les jurés d'assises retenus par les communes seront tirés au sort par canton. Pour le canton de Lagnieu 9 personnes seront désignées.

8. Bois :

Le prix de la coupe de bois a été fixé à 45 €.

Le tirage au sort des têtes se fera en premier puis dans un second temps suivra celui des coupes de bois.

La date du tirage au sort sera communiquée ultérieurement.

Les affouagistes peuvent venir retirer les documents à remplir en mairie.

9. Rapport SIEA éclairage public :

Monsieur le Maire présente le rapport du SIEA pour l'éclairage public. Les travaux réalisés en 2021 et les propositions du SIEA pour diminuer la consommation d'énergie. Un complément d'étude leur a été demandé afin de chiffrer différentes options de travaux.

10. Rapport ALEC 01 :

L'ALEC 01 est venu faire un point de situation des bâtiments communaux afin de proposer des axes d'amélioration énergétique.

La technicienne a relevé plusieurs améliorations à apporter :

- Isolation comble mairie (appartement) avec plancher de 30m² pour stockage 4 200€
- Isolation plafond salle des fêtes 8 000€ + plafond acoustique à faire chiffrer
- Fenêtres salle des fêtes 19 000€
- Isolation mur salle des fêtes 11 100€ et mairie /école 8 300€
- Fenêtres logement 3 900€
- Chauffage salle des fêtes par aérotherme sur la chaufferie à granulés 2 000€
- Prévoir vmc hygro b et entrée d'air aux fenêtres
- Modification luminaires passage en led 75€/panneau

Elle a aussi présenté les différents dispositifs d'aides possibles pour la réalisation de tels travaux : Aide CEE, DETR 20 à 50% pour travaux, conseil départemental de l'Ain.

Elle estime à 60 000€ les travaux en sus à chiffrer le plafond acoustique, la vmc et le passage en led de l'ensemble des néons.

11. Urbanisme :

La demande de modification de façade, effectuée par Mme CHAMBON Alexandra a été acceptée par l'ensemble des conseillers présents. Elle présente l'élargissement d'une porte fenêtre et le changement d'une porte fenêtre en fenêtre.

Nous rappelons à chacun qu'une demande d'autorisation doit être déposée en mairie pour tous travaux. Vous pouvez demander en mairie ou consulter notre bulletin municipal 2020 qui détaillait l'ensemble des autorisations par nature des travaux.

12. Terrain multisport :

Après discussion entre les conseillers, le choix de ne pas faire de demande de subvention a été validée. La date de remise du dossier étant proche et les besoins de la commune non avérés, il a été décidé de ne pas se lancer dans un cahier des charges qui demande du temps et une évaluation des besoins au prêt de la population. Cependant, l'idée d'un lieu où puisse se réunir la population autour d'un terrain de boule, d'activités sportives reste un sujet qui sera traité dans l'avenir.

13. Ecole :

Les travaux débuteront lundi 16 Mai avec l'entreprise Bordel.

Sur une demande de l'enseignante Mme PERRACHE Audrey, l'équipe pédagogique sera consultée pour chaque intervention ou petits travaux concernant le bâtiment ou le matériel de l'école.

Un conseil d'école se tiendra début juin afin de statuer sur la fréquence du lavage des mains des élèves et le matériel nécessaire au séchage de celles-ci.

14. Fun Day :

Une demande pour l'organisation de Jeux Inter-Villages intitulés FUN DAY a été déposée. Mme Bellonville souhaite réaliser ces jeux le 3 juillet sur le terrain du tir aux pigeons. Dans l'attente d'une attestation d'assurance et du plan d'implantation des activités proposées le conseil municipal ne peut délibérer.

15. Élection :

Les tours de garde pour les élections législatives ont été établis.

Prochaine réunion le mardi 14 juin à 20h30